

Documents associés Organigramme du service Organigramme de la structure	Date de création	03/01/2019
	Date de MAJ	
	Version	1.0

INTITULE DU POSTE – FILIERE – CADRE D’EMPLOIS

Intitulé : Responsable travaux neufs – eau / assainissement et rivière.

Filière : Technique, **Convention collective**

Cadre d’emplois de référence : Technicien (Cat B) **Groupe**

FINALITE DU POSTE

Missions principales :

Sous l’autorité du responsable du service Eau & Environnement, il est en charge de la programmation et du suivi des travaux neufs en eau et assainissement, du recensement et de la mise en œuvre de toutes les procédures en amont nécessaires (autorisations administratives, subventions, délibérations).

Il rédige les cahiers des charges et met en œuvre les procédures et la phase d’exécution dans le respect du code des marchés publics. Pour cela, il est le garant de la qualité des travaux réalisés et de l’efficacité des choix techniques et financiers.

Enfin, il participe au suivi budgétaire du service et aux prévisions budgétaires en lien avec le responsable du service, ainsi qu’aux planifications pluriannuelles d’investissement.

Missions secondaires :

En tant que référent technique, il est susceptible :

- D’apporter son appui au responsable exploitation ;
- D’apporter son appui au responsable du service dans le cadre du suivi des contrats de DSP ;
- D’apporter son appui à l’unité planification en charge de l’instruction des permis de construire et des demandes de DT/DICT ;
- D’apporter son appui pour le suivi des travaux réalisés en rivière au titre de la compétence GEMAPI.

Relations transversales avec les services techniques et administratifs de la Communauté de communes.

Relations fonctionnelles :

Relation directe avec le Responsable du service Eau & Environnement et le responsable Exploitation.

Relation avec le Directeur Général des Services Techniques.

Relation avec les Communes de la collectivité.

Relation avec les différents agents du pôle d’Aménagement et développement du territoire ; et plus particulièrement ceux du Centre Technique Intercommunal et du Service Eau & Environnement.

Relation avec les entreprises chargées de la maîtrise d’œuvre et travaux.

Relation avec les services de l’État, le conseil départemental, liés aux domaines d’activité.

Relation avec le public.

Activités secondaires :

- Analyser les projets de transformation des équipements en vue d'en faciliter leur exploitation, et ce, en concertation étroite avec le responsable exploitation ;
- Assurer ponctuellement l'encadrement de l'équipe exploitation ;
- Assurer ponctuellement les missions d'entretien et d'exploitation des réseaux et ouvrages en vue d'assurer la continuité de service en cas de déficit de personnel d'exploitation.
- Suivre et mettre en œuvre les schémas directeurs, zonages et études diagnostics des réseaux d'eau et d'assainissement, en appui au responsable du service.
- Assurer ponctuellement le suivi des chantiers de travaux en rivière réalisés au titre de la GEMAPI.

COMPETENCES (Savoir faire - Savoir – Savoir être)

Savoir faire (expériences) :

- Concilier anticipation, planification et réactivité ;
- Rédiger des notices d'entretien, des plans et consignes de sécurité ;
- Maîtriser les outils informatiques.

Savoir (connaissances) :

- Connaissance des infrastructures et équipements des réseaux d'eau et d'assainissement ; et leur fonctionnement ;
- Connaissance des techniques de traitement et d'épuration des eaux ;
- Connaissance de la réglementation liée à la production et à l'acheminement d'eau potable, de collecte et d'épuration des eaux usées ;
- Maîtrise des procédures de marché public.

Savoir être (Qualités physiques et psychologiques) :

- Capacité d'intégration d'une équipe ;
- Aptitude au travail avec différents partenaires et à différentes échelles ;
- Autonomie et esprit d'initiative ;
- Capacité d'organisation et de rigueur ;
- Disponibilités vis-à-vis des usagers, des élus et des partenaires extérieurs.

FORMATIONS (Souhaitées ou exigées)

Exigées

- Connaissance des collectivités territoriales, des acteurs de l'eau.
- Expérience dans un domaine similaire.

RISQUES ET CONTRAINTES POUR LA SANTE [Compléter en collaboration avec la médecine du travail]

Les risques physiques : risques relatifs à la réalisation de chantier, dans des conditions parfois exigeuses.
Spécificités (Horaires,...) :

Horaires de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30, hormis le mardi (8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30) et le vendredi (8h00 – 12h00) Possibilité d'amplitude en fonction des obligations de services.

Astreintes décisionnelles, de nuit et de week end.

Les périodes de prise de congés sont conditionnées à l'obligation de continuité de service.

Respect de l'obligation de réserve.

POSITIONNEMENT DANS LE SERVICE / MARGE D'AUTONOMIE / RESPONSABILITES

En collaboration permanente et directe avec le responsable du Service Eau-Environnement avec qui il devra partager les informations et régulièrement faire part des difficultés rencontrées et de l'avancement de la mission principale.

Autonome dans l'organisation du travail.

Collaboration étroite avec le responsable Exploitation afin de considérer les étroites d'exploitation lors de la phase conception des projets d'investissements.

Missions définies, suivies et évaluées par le supérieur hiérarchique.

CONDITIONS MATERIELLES/MOYENS A DISPOSITION

Lieu de travail : En bureau dans les locaux du service situés à Paulhan, déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

Matériel : Véhicule de service, Poste informatique, tél portable

Spécificités (tenues de travail,...) : Port de vêtement de sécurité. Port d'équipement de protection individuelle.

ACTIVITES

Activités principales : Organisation et mise en œuvre de la politique d'investissements de la collectivité dans les domaines de l'eau et de l'assainissement ;

- Etablir et suivre le PPI de renouvellement, d'extension et d'amélioration des réseaux et autres ouvrages d'eau et d'assainissement ;
- Piloter la conduite des opérations de la collectivité, de la définition des programmes de maîtrise d'œuvre jusqu'à la réception des travaux (commande et suivi des plans topo, ITV, détection de réseaux, détection d'amiante, études géotechnique);
- Analyser les propositions des maîtrises d'œuvre externes : choix des ouvrages proposés, du dimensionnement hydraulique, de l'implantation des ouvrages, du choix des techniques / matériaux et des procédés de mise en œuvre et l'estimation financière des opérations ;
- Procéder à la passation des marchés de maîtrise d'œuvre, des marchés de travaux et des marchés connexes (SPS, CT, CQ, OPC, ...) associés ;
- Élaborer et suivre les dossiers de subventions liés aux travaux pilotés jusqu'à la phase de notifications des financements puis jusqu'à l'obtention des recettes en lien avec le service comptabilité ;
- Assurer le suivi des chantiers et la coordination des prestataires dans le respect des coûts et des délais, et des indicateurs technico-financiers idoines.

Moyens techniques :

Les risques chimiques : risque de contact avec produits chimiques utilisés dans le cadre de l'exploitation des stations d'épuration biologique (acide, chlorure ferrique) ; risque lié à la présence de gaz toxique dans les réseaux d'assainissement (H₂S) ;

Les risques biologiques : risque de contact avec des effluents urbains contaminés ;

Les risques et contraintes liés à des situations de travail :

Les risques d'accidents prépondérants : accidents sur voies publiques liés aux déplacements, ainsi que le travail sur chantier.

Surveillance médicale :

- Renforcée Oui Non
- Vaccinations obligatoires : tétanos
- Vaccinations recommandées : leptospirose.